



Procédure contumace au Portugal

Par Pantera

Une personne menace de dénoncer une connaissance soumise à une procédure par contumace à la justice portugaise et française en communiquant l'adresse de son employeur et les coordonnées de sa banque.

Cette dénonciation serait-elle prise en compte ? Que risquerai t'il ?

En l'attente,

Bonne journée